



l'oxygène  
à la source

**N°283-23**

**FRAIS GENERAUX – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT OU AUTRES – TARIFS 2024**

Nombre de membres en exercice : 52 Présents : 32 Représentés : 6 Quorum : 27
---

**Délibérations  
du Comité Syndical  
Séance du 11 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le onze décembre à onze heures, le Comité du Syndicat Mixte du Lac d'Annecy, dûment convoqué en date du 1<sup>er</sup> décembre 2023, s'est réuni au siège du SILA, sous la présidence de Pierre BRUYERE. Mme Séverine MUGNIER est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

**ETAIENT PRESENTS**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND ANNECY**

Mmes, MM. Jean-Pascal ALBRAN, Michel BEAL, Pierre BRUYERE, Gilles FRANCOIS, Anthony GRANGER, Fabienne GREBERT, Michel HAUET, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Christina MALAPLATE, Philippe MANDEREAU, Benjamin MARIAS, Christian MARTINOD, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Sylvain STIHLE, Gilles VIVIAN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

MM. Jacques DALEX, Philippe PRUD'HOMME

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DE THONES**

M. Pierre BARRUCAND

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

M. Guy DEMOLIS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER & USSES**

Mme & M. Roger DALLEVET, Séverine MUGNIER

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Mme & MM. Serge FABBIAN, Roland LOMBARD, Colette BELLEMIN, Yohann TRANCHANT,  
Cédric VERNEY

**COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE**

MM. Emmanuel GEORGES, Jean-Yves MÂCHARD, Christian VERMELLE

**ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES**

Mmes, MM. François ASTORG, Franck BOGEY, Sandrine DALL'AGLIO, Jean-François DEGENNE, Gérard GRANGER, Adrien GUILMAIN, Georges HIERSO, Frédérique LARDET, Patricia MERMOZ, Olivier MOUZIN, Magali MUGNIER, Christophe PONCET, Philippe CHAPPET, Sébastien BRIAND, André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Marc BOUCHET, Julie MONTCOUQUIOL, Yves GUILLOTTE, Martine VIBERT, Didier GALMICHE

**AVAIENT DONNE POUVOIR**

François ASTORG à Fabienne GREBERT  
Franck BOGEY à Christian MARTINOD  
Gérard GRANGER à Pierre BRUYERE  
Frédérique LARDET à Christina MALAPLATE  
Patricia MERMOZ à Christian ROPHILLE  
Yves GUILLOTTE à Séverine MUGNIER

**PARTICIPAIENT EGALEMENT**

Mme Alice SILIADIN, Cheffe de mission Lacs – DDT 74

Mmes & MM. Valérie GUICHARD, DGS, Pascale ABADIE, DGAS, Sonia PAPES, Directeur Financier, Armand PAVOUX, Directeur Ressources Humaines et Vie au Travail, William PERRIER, Directeur Exploitation Assainissement, Christophe VACHON, Directeur Etudes & Travaux, Damien ZANELLA, Directeur Environnement cycle de l'eau, Camille MARGUIGNOT, Service Assemblées Secrétariat.

**FRAIS GENERAUX – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT OU AUTRES – TARIFS 2024**

Exposé de Patrick LECONTE,

Dans le cadre de ses compétences et notamment de la réalisation des collecteurs d'eaux usées notamment, le SILA est amené à réaliser la partie publique des branchements pour le compte des particuliers.

En application de l'article L 1331-2 du Code de la Santé Publique, le SILA demande aux propriétaires le remboursement des dépenses entraînées par ces travaux, majoré d'une somme pour frais généraux.

Il est proposé de fixer pour l'année 2024, comme en 2023, le montant de ces frais généraux comme suit :

8 /	FRAIS GENERAUX SUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT OU AUTRES	Tarif 2024
		HT
8.1	Si maîtrise d'œuvre SILA uniquement	7%
8.2	Si maîtrise d'œuvre partagée entre le SILA et un autre prestataire	3%

Ces frais généraux seront également applicables pour les autres travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SILA (notamment réhabilitation des installations d'assainissement individuel) ou pour des travaux concernant des ouvrages qui seront rétrocédés à terme au SILA.

Les tarifs fixés sont des prix hors TVA. Il sera appliqué en sus la TVA au taux en vigueur.

La Commission des Finances a donné un avis favorable le 13 novembre 2023.

Les membres du Comité sont invités à approuver les tarifs 2024 présentés concernant les frais généraux ci-dessus applicables aux montants hors taxe des travaux d'assainissement ou autres.

**- ADOPTÉ -  
à l'unanimité**

Voix POUR : 38  
Voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Non votants : 0

Par délégation,  
**Pascale ABADIE**  
Directeur Général Adjoint des Services



Acte reçu à la Préfecture

Le 15 DEC. 2023

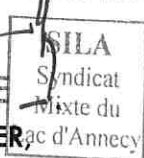
Publié le 18 DEC. 2023

Exécutaire le 18 DEC. 2023

Le Président

Pierre BRUYERE

**Mme Séverine MUGNIER**  
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président du SILA dans le délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun BP 1135 – 38022 GRENOBLE Cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication ou à compter de la réponse du SILA, si un recours gracieux a été préalablement déposé.





## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SILA D'ANNECY CRAN GEVRIER  
Utilisateur : sila sila

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	283_23
Objet :	Frais généraux - Travaux d'assainissement ou autres - Tarifs 2024
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-12-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10.2 - Tarifs
Identifiant unique :	074-247400013-20231211-283_23-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 074-247400013-20231211-283_23-DE-1-1_0.xml	text/xml	925 o
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : 283-23_Frais généraux_Travaux AT ou autres_Tarifs 2024.pdf Nom métier : 99_DE-074-247400013-20231211-283_23-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	147.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 décembre 2023 à 15h34min44s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 décembre 2023 à 15h34min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 décembre 2023 à 15h34min46s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	15 décembre 2023 à 15h34min48s	Reçu par le MI le 2023-12-15